****

**Ex UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV**

**Année universitaire 2014-2015**

**3ème année de Licence en Droit**

**Semestre 6**

**PLAN**

Droit

de

l’Union Européenne

*Par* FRANCETTE FINES

INTRODUCTION

I. L’origine de la construction communautaire

1. La CECA

2. Les deux Comunautés créées par les traités de Rome

II. L’approfondissement de l’intégration européenne

1. Les réalisations dans les années quatre-vingt
2. L’institution de l’Union européenne avec le traité de Maastricht
3. La transformation de l’Union européenne par le traité de Lisbonne

**III. Les élargissements successifs des institutions européennes**

PARTIE I

**LES FONDEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE**

**Chapitre I : LES BASES STRUCTURELLES**

**Section 1** : Les composantes de l’UE

A/ L’architecture de l’Union européenne

1. L’ancienne structure en piliers bâtie par le traité de Maastricht

2. Les transformations apportées par le traité de Lisbonne

a) L’unification de la structure

b) La coexistence des traités

B/ Les politiques de l’UE

1. Les politiques internes de l’UE

2. L’action extérieure de l’UE

**Section 2** : La participation des Etats à l’UE

A/ L’adhésion

B/ Les modalités de l’appartenance à l’UE

1. La soumission à la règle commune

2. La flexibilité croissante dans la construction européenne

3. Le retrait de l’UE

**Chapitre II : LA NATURE DE L’UNION EUROPEENNE**

**Section1:** L'origine internationale

1. La création par traité international

2. La personnalité juridique internationale

**Section 2** : La dimension constitutionnelle

§ 1 : Signification politique de la constitutionnalisation de l’Union européenne

A/ Réflexions sur une approche des traités en termes constitutionnels

B/ Les éléments politiques révélateurs d’une identité constitutionnelle

§ 2 : Les droits fondamentaux

A/ Les fondements de la protection

1. L’apport jurisprudentiel

a) Une consécration initiale par la CJCE

b) Les sources des droits fondamentaux consacrés par la Cour de justice

i) Les DF issues des traditions constitutionnelles communes aux Etats Membres

ii) Le recours aux instruments internationaux de protection des DH

2. L’insertion plus récente dans les textes européens

a) Une inscription dans les traités européens

b) La charte des droits fondamentaux de l’UE

i) L’origine

ii) La valeur

ii) L’application de la charte par la CJUE

3. Les relations avec la Conv EDH

a) Le contrôle par la Cour EDH

b) L’adhésion repoussée à la Convention EDH

B/ L’étendue de la garantie des droits fondamentaux

1. L’opposabilité des droits fondamentaux

a) Les entités soumises au respect des droits fondamentaux

b) Le lien entre opposabilité et compétence

2. Le contenu des droits fondamentaux

3. La portée de la garantie

a) Les limitations jurisprudentielles et textuelles

b) La conciliation entre droits fondamentaux et libertés fondamentales

c)Le niveau de la protection

**PARTIE II**

**L’ORGANISATION DU POUVOIR DANS L'UNION EUROPÉENNE**

**Chapitre I: LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE**

**Section 1** : Le régime des compétences

§ 1 : L’établissement des compétences de l’UE

A/ L’existence d’un principe d’attribution des compétences à l’UE

1. L’affirmation progressive du principe

2. La signification du principe

B/ La nature des compétences détenues par l’UE

1. Les compétences expresses

2. Les compétences implicites

3. Les compétences supplétives

§ 2 : : La distribution des compétences entre l’UE et ses Etats membres

A/ Les principes régissant l’exercice des compétences

1. Les principes régulateurs de l’exercice des compétences de l’UE

a) Le principe de subsidiarité

i) Les fondements

ii) La signification

b) Le principe de proportionnalité

2. Les principes s’imposant aux Etats membres

B/ La typologie des compétences selon le niveau d’intervention

i) Le partage vertical des compétences

ii) Le partage horizontal des compétences

1. Les compétences retenues par les Etats

2. Les compétences partagées entre l’UE et les Etats membres

a) Les domaines des compétences partagées

b) Les modes de partage des compétences

i) Les compétences concurrentes

ii) Les compétences parallèles et juxtaposées

3. Les compétences exclusives de l’Union européenne

a) La distinction entre les compétences exclusives par nature et exclusives par exercice

b) L’identification des compétences exclusives par le traité de Lisbonne

**Section II**: La répartition des fonctions

§1 : La fonction législative

A/ L’identification d’une fonction législative

B/ L’exercice de la fonction législative

1. L’initiative législative

2. La procédure d’adoption des actes législatifs

3. Les modalités de vote au sein du Conseil

§ 2 : La fonction exécutive

A/ Le pouvoir exécutif des Institutions de l’UE

B/ La mise en œuvre du droit de l’Union par les Etats membres

§ 3 : La fonction judiciaire

**Chapitre II : L'ORDRE JURIDIQUE DE L’UNION EUROPÉENNE**

**Section I :** Les sources du droit de l’UE

§ 1 : la diversité des sources

A) Le droit primaire

B) Les principes généraux

C) Le droit international

D) Les actes unilatéraux de droit dérivé

1. Les règlements

a) La portée générale

b) Le caractère obligatoire ds ts ses éléments

c) Un acte directement applicable ds tt Etat membre

2. Les directives

a) La nature de la directive

b) La transposition des directives

3. La décision

§ 2 : la Hiérarchie entre les sources

A) L’autorité des traités européens

B) La valeur des principes généraux et des droits fondamentaux

C) Le rang du droit dérivé unilatéral

Section II : Les rapports avec les droits nationaux

§ 1 : L’applicabilité immédiate du droit de l’UE

§ 2 : La primauté du droit de l’Union

A) L’affirmation de la primauté dans l’UE

1. Le fondement de la primauté

a) La reconnaissance par la Cour de justice

b) La primauté dans les traités européens

2. La signification de la primauté du droit de l’Union

a) L’étendue de la primauté (une primauté absolue)

b) Les implications de la primauté dans les droits nationaux (une primauté pénétrante)

i) Les obligations pour les autorités publiques

ii) Les effets sur les normes nationales

- L’inapplicabilité pour les normes antérieures devenues contraires ;- L’effet bloquant la formation valable de normes nationales postérieures contraires

B) L’acceptation de la primauté en droit français

1. Le régime des normes législatives

a) Le régime général des lois : supériorité des traités sur les lois contraires

b) Le régime spécifique des lois de transposition des directives

i) Le contrôle de constitutionnalité des lois de transposition avec les normes françaises

ii) Le contrôle de la compatibilité des lois de transposition avec les directives

c) La primauté et la QPC

2. Le statut des normes constitutionnelles

§ 3 : L’effet direct du droit de l’UE

A) La signification de l’effet direct

1. La consécration jurisprudentielle de l’effet direct

2. Les conditions de l’effet direct

3. L’intensité de l’effet direct

B) Le champ de l’effet direct